

CENTURY 21

Harmony

9 place du Grand Carrefour BP 914

27 009 EVREUX CEDEX

Tél: 02.32.33.41.47

Fax: 02.32.38.58.62

Mail: evreux@century21-harmony.com



HONORAIRES DE NEGOCIATION-VENTE D'IMMEUBLES TVA 20%

Montants			COMMISSION HT	COMMISSION TTC
PARKING-GARAGE			1 666,66 €	2 000 €
De 0 €	à	50 000 €	4 166,66 €	5 000 €
50 001 €	à	60 000 €	5 000 €	6 000 €
60 001 €	à	70 000 €	5 416,66 €	6 500 €
70 001 €	à	80 000 €	5 833,33 €	7 000 €
80 001 €	à	90 000 €	6 250 €	7 500 €
90 001 €	à	100 000 €	7 083,33 €	8 500 €
100 001 €	à	120 000 €	7 916,66 €	9 500 €
120 001 €	à	140 000 €	8 750 €	10 500 €
140 001 €	à	150 000 €	9 166,66 €	11 000 €
Supérieur		150 001 €	5,86%	7%

ACCORD IMMOBILIER SAS au capital de 1 360 800 €. RCS Le Mans 389 999 194
 Caisse de garantie CEGC – 16 rue Hoche – Tour Kupka – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX.
 Cartes Professionnelle n°CPI 7201 2018 000 029 069 délivrée par la CCI du Mans et de la Sarthe
 www.century21france.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Century 21 Harmony Evreux

Barème Gestion Locative

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	€ TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%